



Festival des Associations
Septembre 2024



Versailles

CLUB DE PLONGEE

Piscine de Versailles Satory



Forum des Associations de Versailles
Samedi 14 septembre 2024 à partir de 10H00

Démarrage Activités Piscine
Vendredi 20 septembre 2024 de 20H15 à 22H15

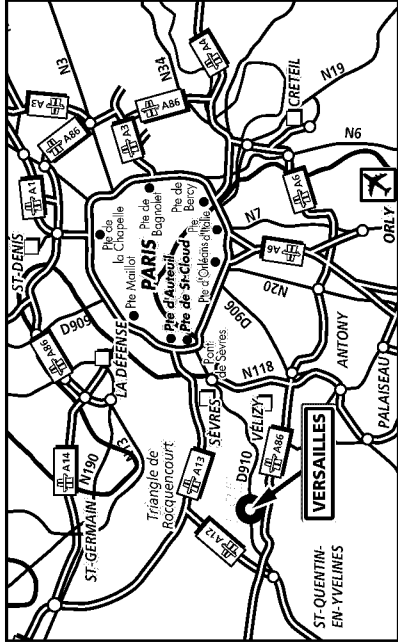
Références Fun Diving Club
E-mail: fundivingclub.versailles@gmail.com
<http://www.fundivingclub.fr>



Piscine Militaire de Satory

38, rue de la Martinière

78000 Versailles Satory



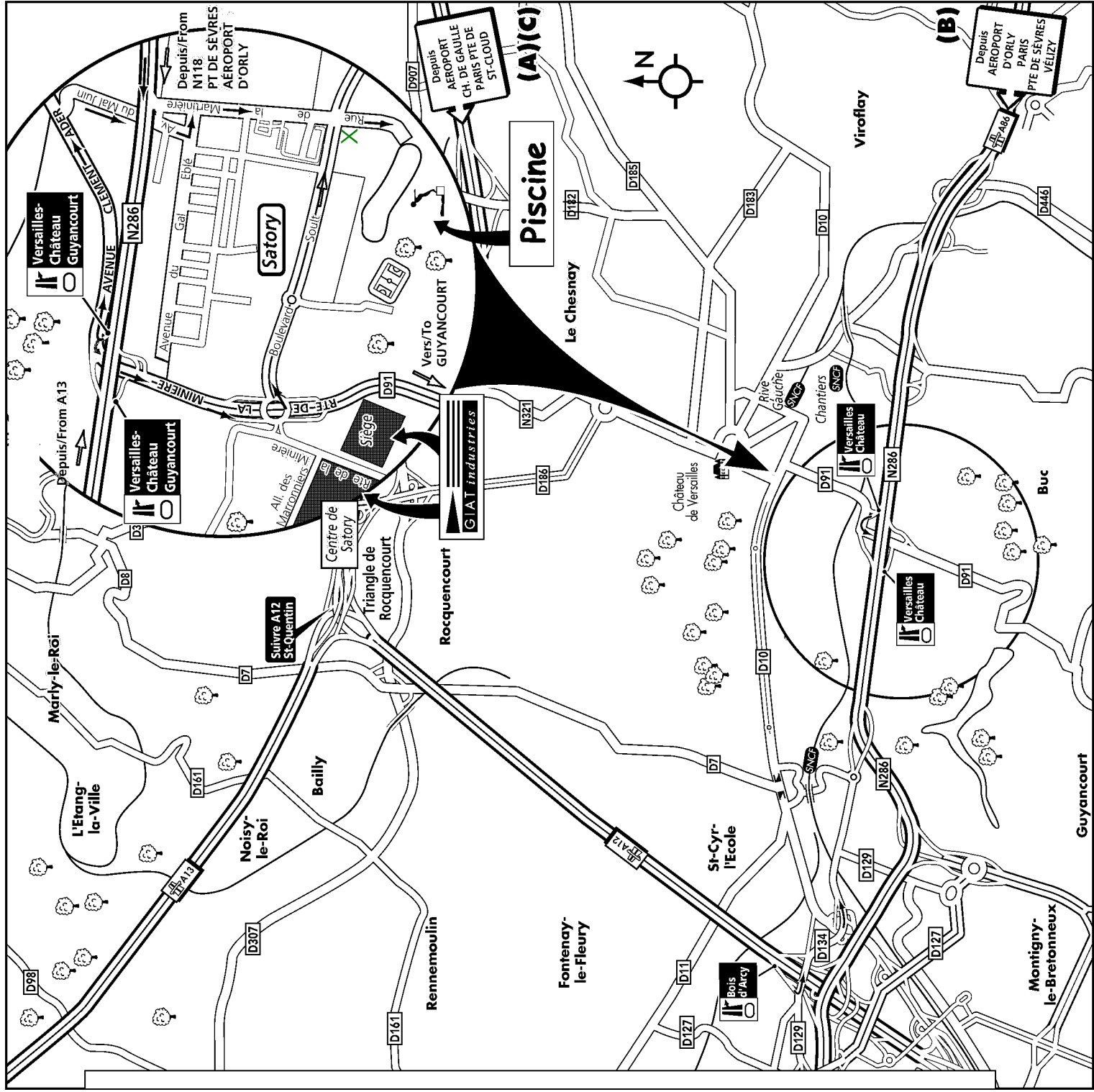
Accès N°1

Prendre la sortie Versailles-Château/Guyancourt.
Suivre la D91 direction Guyancourt.
Prendre la 1ère sortie à droite.
Au rond-point, prendre la 3ème sortie.
Continuer sur le Boulevard Soult.
Prendre à droite, Rue de la martinière.
(Voir loupe)

Accès N°2

Prendre la sortie Versailles-Château/Guyancourt.
Prendre sur la droite l'Avenue Clément Ader.
Prendre à droite l'Avenue Maréchal Juin.
Récupérer à gauche l'Avenue de la Martinière.
(Voir loupe)

X : parking autorisé





BULLETIN D'INSCRIPTION

Photo d'identité
 (1^{ère} adhésion
 uniquement)

QUALITE DE MEMBRE⁽¹⁾: ACTIF
 ASSOCIE
 D'HONNEUR
 FORMULE LIGHT

SAISON : 2024 / 2025

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

TEL. DOM. : TEL. BUR. :

DATE DE NAISSANCE : LIEU et N° Dépt :

E-MAIL (**lisible**) :

Formation souhaitée :

En plongée je suis titulaire du ou des niveaux⁽²⁾ suivants : FFESSM : Date :

PADI : Date : Autre : Date :

Nombre de plongées en milieu naturel : Date dernière plongée :

En secourisme je suis titulaire du niveau⁽²⁾ suivant :

Date d'obtention :

Date du certificat médical :

Assurance complémentaire individuelle (AXA LAFONT FFESSM tarifs 2024-2025) :

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Loisir 1 (23,5 €) | <input type="checkbox"/> Loisir 2 (28 €) | <input type="checkbox"/> Loisir 3 (48 €) | <input type="checkbox"/> Piscine (13 €) |
| <input type="checkbox"/> Loisir 1 Top (45 €) | <input type="checkbox"/> Loisir 2 Top (56 €) | <input type="checkbox"/> Loisir 3 Top (93 €) | <input type="checkbox"/> Non |

Je déclare que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts. Si ma demande d'adhésion est acceptée je m'engage à respecter les statuts et règlements du FUN DIVING CLUB et à avoir un comportement amical avec l'ensemble des membres.

Je déclare avoir lu les conditions de participation et la chartre du plongeur et à y adhérer pleinement.

Fait à le

Signature de l'adhérent

Signature du tuteur légal (si mineur)

(1) L'adhésion est valable une année, à partir du mois de septembre inclus de la saison en cours (le chèque est libellé à l'ordre du FUN DIVING CLUB ou F.D.C.). Joindre 1 photo d'identité (1^{ère} adhésion), un certificat médical de moins de 3 mois en début de saison, délivré par tout médecin, photocopie de votre licence fédérale si vous en possédez déjà une.

(2) Joindre une photocopie du ou des diplômes à l'inscription.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1) Tous les adhérents doivent être en possession :

- a) d'un **certificat médical** (joindre une **photocopie** à l'inscription) d'aptitude, **délivré par tout médecin, de moins de 3 mois**. Les membres du club s'engagent à renouveler leur certificat médical si celui-ci expire avant la fin de la période d'activité,
- b) d'une **assurance en RC**, couvrant la pratique de la plongée en structure (**licence FFESSM**). Les assurances complémentaires ne sont pas obligatoires, mais les adhérents qui n'en possèdent pas, n'ont aucun recours en cas d'accident qui n'engagerait pas la responsabilité d'un tiers (si vous avez une mutuelle vérifier si elle vous couvre en plongée loisir avec scaphandre).

Nous vous conseillons de prendre l'assurance complémentaire proposée avec la licence fédérale.

2) Je m'engage à respecter les horaires et l'organisation du club pour le bien-être de chacun. Je déclare connaître les prérogatives (Code du Sport modifié 6 avril 2012 relatif aux dispositions réglementaires du Code du Sport Article A.322-71 à A.322-101 relatives à la plongée subaquatique) de mon niveau et m'engage à les respecter.

3) Je reconnais avoir lu une copie du règlement intérieur du Fun Diving Club et je m'engage à le respecter.

J'ai lu et j'approuve les conditions de participation.

Date :

Signature de l'adhérent

Signature du tuteur légal (si mineur)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES ADHERENTS MINEURS

Je soussigné (Père, Mère, Tuteur légal) :
demeurant

autorise (nom, prénom) :

à pratiquer les disciplines suivantes en milieu protégé et naturel :

- la plongée sous-marine en scaphandre autonome,
- la natation (avec ou sans palmes),
- l'apnée,
- et de manière générale toutes les activités autorisées par les organisations de plongée sous-marine (FFESSM, FSGT, ANMP, SNMP, UCPA, PADI).

Les mineurs ne sont pris en charge que durant les activités pour lesquelles ils se sont inscrits. Aucune surveillance et prise en charge ne peuvent être pratiquées avant ou après les horaires de celles-ci.

En outre je déclare avoir été informé(e) des risques encourus dans le cadre des activités mentionnées ci-dessus et j'accepte que les responsables du FUN DIVING CLUB, autorisent en mon nom, une hospitalisation en cas de besoin.

Date :

Signature du tuteur légal

TARIFS Adhésion 2024-2025

- 245 euros : Adhésion individuelle - Formation
- 230 euros : A partir de 2 adhésions pour une même famille - Formation
- 160 euros : Formule Jeune (8 à 16 ans)
- 145 euros : Formule Light - Autonome sans formation

Règlement Adhésion & Assurances à l'ordre du FDC ou Fun Diving Club
(Adhésion et assurance peuvent être sur le même chèque)

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e) Docteur,

Exerçant à,

Rayez la mention inutile*

médecin, généraliste* du sport* fédéral* n° :
diplômé de médecine subaquatique* autre* :

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Né(e) le :

Prénom :

et ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable à la pratique :

de l'ensemble des activités subaquatiques **EN LOISIR**

Ou bien seulement (cocher) : DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME
 DES ACTIVITÉS EN APNÉE
 DES ACTIVITÉS DE NAGE AVEC ACCESSOIRES

de la ou des activité(s) suivante(s) **EN COMPÉTITION** (spécifier en toute lettre) :

Pour mémoire les particularités suivantes nécessitent un certificat délivré par un médecin fédéral, du sport ou qualifié :

- TRIMIX Hypoxique
- APNÉE en PROFONDEUR > 6 mètres en compétition
- Pratique HANDISUB
- Reprise de l'activité après accident de plongée

NOMBRE DE **COCHÉE(S)** (obligatoire) :

Remarque(s) et restriction(s) éventuelle(s) (en particulier pour l'encadrement en plongée subaquatique...) :

Pour les disciplines à contraintes particulières (plongée scaphandre et apnée en fosse ou milieu naturel), le CACI est obligatoire annuellement pour tous, majeurs et mineurs

Pour les autres disciplines fédérales non à contraintes particulières, le CACI est obligatoire annuellement pour les pratiquants âgés de 18 ans et plus (questionnaire de santé pour les mineurs).

En cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, la validité de ce certificat est suspendue.

En cas de pratique compétitive, l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la discipline concernée devra être spécifiée sur le CACI.

Ce certificat est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant légal.

La liste des contre-indications à la pratique des activités subaquatiques fédérales et les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical, sont disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale :

<http://medical.ffessm.fr>

Fait à :
Date :

Signature et cachet :

CONTRE-INDICATIONS À LA PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME

Cette liste est indicative et non limitative. Les problèmes doivent être abordés au cas par cas, éventuellement avec un bilan auprès d'un spécialiste, la décision tenant compte du niveau technique (débutant, plongeur confirmé ou encadrant).

En cas de litige, la décision finale doit être soumise à la Commission Médicale et de Prévention Régionale, puis en appel à la Commission Médicale et de Prévention Nationale.

	Contre-indications définitives	Contre-indications temporaires ou à évaluer*
Cardiologie	Insuffisance cardiaque symptomatique Cardiomyopathie obstructive Pathologie avec risque de syncope Tachycardie paroxystique BAV II ou complet non appareillé Maladie de Rendu-Osler	Cardiopathie congénitale* Valvulopathies* Coronaropathie* Traitement par anti arythmique* Traitement par bêta bloquant (voie générale ou voie locale)* Shunt droit-gauche* Hypertension artérielle non contrôlée
Oto-Rhino-Laryngologie	Cophose unilatérale Evidement pétro-mastoidien Ossiculoplastie Trachéostomie Laryngocèle Otospongiose opérée Fracture du rocher Destruction labyrinthique uni ou bilatérale Fistule péri-lymphatique Déficit vestibulaire non compensé	Déficit auditif bilatéral* Chirurgie otologique Polypose naso-sinusienne Difficultés tubo-tympaniques pouvant engendrer un vertige alterno barique Crise vertigineuse ou décours immédiat d'une crise vertigineuse Tout vertige non étiqueté Asymétrie vestibulaire > ou = à 50% (consolidé après 6 mois) Perforation tympanique et aérateurs trans-tympaniques Barotraumatisme ou accident de désaturation de l'oreille interne*
Pneumologie	Insuffisance respiratoire Pneumopathie fibrosante Vascularite pulmonaire Chirurgie pulmonaire Maladie bulleuse	Asthme* Pneumothorax spontané ou traumatique* Pathologie infectieuse Pleurésie Traumatisme thoracique
Ophthalmologie	Pathologie vasculaire de la rétine, de la choroïde ou de la papille, non stabilisée, susceptible de saigner Kératocône au-delà du stade 2 Prothèses oculaires ou implants creux Pour les N3, N4 et encadrants : vision binoculaire avec correction < 5/10 ; si un œil < 1/10, l'autre > 6/10	Affections aiguës du globe ou de ses annexes jusqu'à guérison Photokératectomie réfractive et LASIK : 1 mois Phacoémulsification-trabéculéctomie et chirurgie vitro-rétinienne : 2 mois Greffe de cornée : 8 mois Traitement par betabloquant par voie locale*
Neurologie	Épilepsie Syndrome déficitaire sévère Pertes de connaissance itératives Effraction méningée neurochirurgicale, ORL ou traumatique Incapacité motrice cérébrale	Traumatisme crânien grave*
Psychiatrie	Affection psychiatrique sévère Éthylisme chronique	Traitement anti-dépresseur, anxiolytique, par neuroleptique ou hypnogène Alcoolisation aiguë
Hématologie	Thrombopénie périphérique, thrombopathie congénitale Phlébites à répétition	Trouble de la crase sanguine découvert lors d'un bilan d'une affection thrombo-embolique Hémophilie* Phlébite non explorée
Gynécologie		Grossesse
Métabolisme	Diabète traité par antidiabétiques oraux hypoglycémisants	Diabète traité par insuline* Diabète traité par biquanides* Tétanie/spasmophilie Troubles métaboliques ou endocriniens sévères
Dermatologie	Différentes affections peuvent entraîner des contre-indications temporaires ou définitives, selon leur intensité ou leur retentissement pulmonaire, neurologique ou cardio vasculaire	
Gastro-entérologie	Manchon anti-reflux	Hernie hiatale ou reflux gastro œsophagien à évaluer
Toute prise de médicament ou de substance susceptible de modifier le comportement peut être une cause de contre-indication.		
La survenue d'une maladie de cette liste nécessite un nouvel examen.		
Toutes les pathologies affectées d'un * doivent faire l'objet d'une évaluation et le certificat médical de non contre-indication ne peut être délivré que par un médecin fédéral.		
La reprise de la plongée après un accident de désaturation, une surpression pulmonaire, un passage en caisson hyperbare ou autre accident de plongée sévère, nécessitera l'avis d'un médecin fédéral ou d'un médecin spécialisé selon le règlement médical.		

TARIFS INSCRIPTION

Saison 2024/2025

Les inscriptions pour la nouvelle saison débutent pour un démarrage des activités fin septembre.

Le prix de l'adhésion, par personne et pour l'année, est de (licence fédérale incluse) :

- 245 euros : Adhésion individuelle - *Formation*
- 230 euros : A partir de 2 adhésions pour une même famille - *Formation*
- 160 euros : Formule Jeune (8 à 16 ans)
- 145 euros : Formule Light - (*Licence + Accès Autonome hors formation/encadrement*)

Le prix comprend :

- les entrées en piscine et fosses (une participation aux fosses pourra être demandée),
 - les formations théoriques et pratiques encadrées par un moniteur,
 - la participation aux activités en salle comme les exposés, les diaporamas, Nitrox, photo, etc.
-

Pour l'inscription, les futurs adhérents doivent fournir :

- le bulletin d'inscription rempli et signé, recto et verso,
 - une photo d'identité (1^{ère} adhésion),
 - un certificat médical de non contre-indication (de moins de 3 mois) à la plongée sous-marine (à remettre impérativement avant la 1^{ère} participation piscine),
 - une photocopie des diplômes de plongée,
 - une photocopie du diplôme de secourisme (si formation N3 et +)
 - un chèque du montant de l'adhésion (& assurance individuelle) à l'ordre du FDC ou Fun Diving Club.
-

Pour vous inscrire, envoyer tous les documents décrits ci-dessus à:

(Fun Diving Club – Christian SAVARY – 14 avenue Roland Garros – 78140 VELI ZY VILLACOUBLAY)

Pour la pratique de notre activité, chaque adhérent doit être en possession de l'intégralité de son matériel de plongée. Pour la piscine et la fosse vous devez être équipé de :

- palmes, masque et tuba,
- un gilet de stabilisation,
- un détendeur avec octopus, manomètre et direct système, une bouteille de plongée.

PLANNING FDC SAISON 2024 2025

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février		
Di	1		Ma	1		Ve	1		Di	1		Me	1	Jour de l'an	Sa	1	Fosse Conflans 18h
Lu	2		Me	2		Sa	2		Lu	2		Je	2		Di	2	
Ma	3		Je	3		Di	3		Ma	3		Ve	3		Lu	3	
Me	4		Ve	4	Piscine # 3	Lu	4		Me	4		Sa	4		Ma	4	
Je	5		Sa	5		Ma	5		Je	5		Di	5		Me	5	
Ve	6		Di	6		Me	6		Ve	6	Piscine # 10	Lu	6	Epiphanie	Je	6	
Sa	7		Lu	7		Je	7		Sa	7	NEMO	Ma	7		Ve	7	Piscine # 17
Di	8		Ma	8		Ve	8	Piscine # 6	Di	8	TODI	Me	8		Sa	8	
Lu	9		Me	9		Sa	9		Lu	9		Je	9	Salon plongée 9 au 12	Di	9	
Ma	10		Je	10		Di	10		Ma	10		Ve	10	Piscine # 13	Lu	10	
Me	11		Ve	11	Piscine # 4	Lu	11		Me	11		Sa	11	Fosse UCPA 20h30	Ma	11	
Je	12		Sa	12	Fosse Conflans 18h	Ma	12		Je	12		Di	12		Me	12	
Ve	13		Di	13		Me	13		Ve	13	Piscine # 11	Lu	13		Je	13	
Sa	14	Forum Assoc.	Lu	14		Je	14		Sa	14		Ma	14		Ve	14	Piscine # 18
Di	15		Ma	15		Ve	15	Piscine # 7	Di	15		Me	15		Sa	15	
Lu	16		Me	16		Sa	16		Lu	16		Je	16		Di	16	
Ma	17		Je	17		Di	17	Fosse Conflans 17h	Ma	17		Ve	17	Piscine # 14	Lu	17	
Me	18		Ve	18	Piscine # 5	Lu	18		Me	18		Sa	18		Ma	18	
Je	19		Sa	19		Ma	19		Je	19		Di	19		Me	19	
Ve	20	Piscine # 1	Di	20		Me	20		Ve	20	Piscine # 12	Lu	20		Je	20	
Sa	21		Lu	21		Je	21		Sa	21		Ma	21		Ve	21	
Di	22		Ma	22		Ve	22	Piscine # 8	Di	22		Me	22		Sa	22	
Lu	23		Me	23		Sa	23		Lu	23		Je	23		Di	23	
Ma	24		Je	24		Di	24		Ma	24		Ve	24	Piscine # 15	Lu	24	
Me	25		Ve	25		Lu	25		Me	25	Noël	Sa	25		Ma	25	
Je	26		Sa	26		Ma	26		Je	26		Di	26		Me	26	
Ve	27	Piscine # 2	Di	27		Me	27		Ve	27		Lu	27		Je	27	
Sa	28		Lu	28		Je	28		Sa	28		Ma	28		Ve	28	
Di	29		Ma	29		Ve	29	Piscine # 9	Di	29		Me	29				
Lu	30		Me	30		Sa	30		Lu	30		Je	30				
			Je	31					Ma	31		Ve	31	Piscine # 16			

Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août		
Sa	1		Ma	1		Je	1		Di	1		Ma	1		Ve	1	
Di	2		Me	2		Ve	2	Piscine # 25	Lu	2		Me	2		Sa	2	
Lu	3		Je	3		Sa	3		Ma	3		Je	3		Di	3	
Ma	4		Ve	4	Piscine # 23	Di	4		Me	4		Ve	4		Lu	4	
Me	5		Sa	5	Fosse UCPA 17h30	Lu	5		Je	5		Sa	5		Ma	5	
Je	6		Di	6		Ma	6		Ve	6	Piscine # 29	Di	6		Me	6	
Ve	7	Piscine # 19	Lu	7		Me	7		Sa	7		Lu	7		Je	7	
Sa	8	Fosse UCPA 20h30	Ma	8		Je	8	Fête de la victoire	Di	8	Pentecôte	Ma	8		Ve	8	
Di	9		Me	9		Ve	9	Piscine # 26	Lu	9	Lundi de Pentecôte	Me	9		Sa	9	
Lu	10		Je	10		Sa	10		Ma	10		Je	10		Di	10	
Ma	11		Ve	11	Piscine # 24	Di	11		Me	11		Ve	11		Lu	11	
Me	12		Sa	12		Lu	12		Je	12		Sa	12		Ma	12	
Je	13		Di	13		Ma	13		Ve	13	Piscine # 30	Di	13		Me	13	
Ve	14	Piscine # 20	Lu	14		Me	14		Sa	14	WE fin de saison	Lu	14		Je	14	
Sa	15		Ma	15		Je	15		Di	15		Ma	15		Ve	15	
Di	16		Me	16		Ve	16	Piscine # 27	Lu	16		Me	16		Sa	16	
Lu	17		Je	17		Sa	17		Ma	17		Je	17		Di	17	
Ma	18		Ve	18		Di	18		Me	18		Ve	18		Lu	18	
Me	19		Sa	19		Lu	19	ou Valid	Je	19		Sa	19		Ma	19	
Je	20		Di	20		Ma	20	L'Estartit ?? plan B	Ve	20		Di	20		Me	20	
Ve	21	Piscine # 21	Lu	21	Valid	Me	21		Sa	21	AG CLUB	Lu	21		Je	21	
Sa	22		Ma	22	L'Estartit	Je	22		Di	22		Ma	22		Ve	22	
Di	23		Me	23		Ve	23	Piscine # 28	Lu	23		Me	23		Sa	23	
Lu	24		Je	24		Sa	24		Ma	24		Je	24		Di	24	
Ma	25		Ve	25		Di	25		Me	25		Ve	25		Lu	25	
Me	26		Sa	26		Lu	26		Je	26		Sa	26		Ma	26	
Je	27		Di	27		Ma	27		Ve	27		Di	27		Me	27	
Ve	28	Piscine # 22	Lu	28		Me	28		Sa	28		Lu	28		Je	28	
Sa	29		Ma	29		Je	29	Ascension	Di	29		Ma	29		Ve	29	
Di	30	Passage heure ÉTÉ	Me	30		Ve	30		Lu	30		Me	30		Sa	30	
Lu	31					Sa	31					Je	31		Di	31	